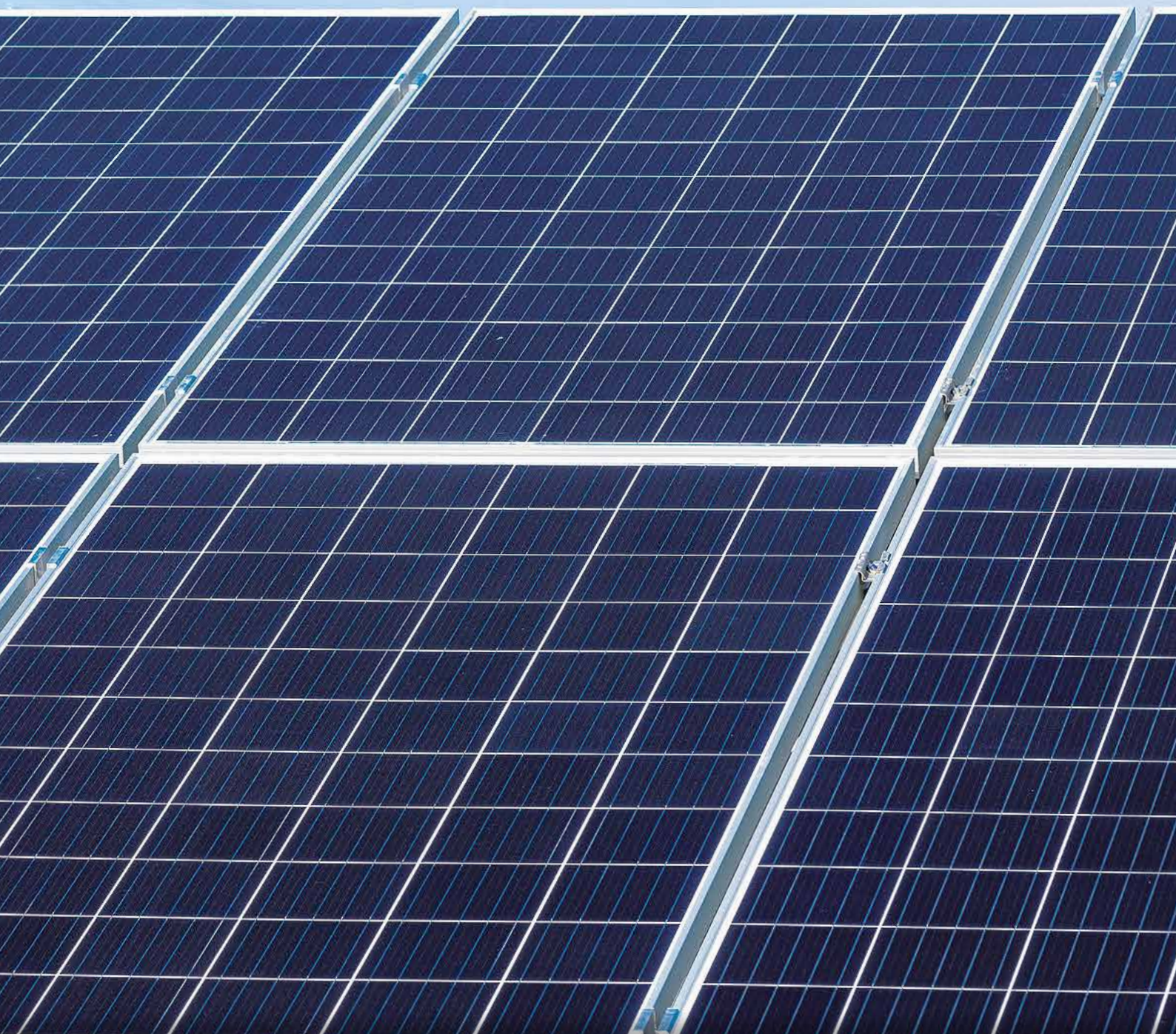


CAUVALDOR MAG

L'actualité
du
territoire

N°12 - mars 2021 - www.cauvaldor.fr 



SOMMAIRE

● ● ●

1
à propos / ÉDITO
" INVESTIR "

2
temps forts / INTERVIEW
JEAN-CLAUDE FOUCHÉ

3
temps forts / LA RELANCE ÉCONOMIQUE
LE FOND L'OCCAL
L'OPÉRATION CONSOM'LOCAL

4 / 5
temps forts / LA COMCOM ET VOUS
LA MISSION ÉCONOMIQUE DE
CAUVALDOR : DYNAMISER LE TERRITOIRE



6 / 9
repères / FOCUS
ÇA S'EST PASSÉ ICI

10 / 11
repères / REPORTAGES
LE PLASTIQUE : UNE BOMBE À RETARDEMENT
NOS QUESTIONS À ANGÈLE PRÉVILLE
ÉCAUSSYSTÈME N'AIME PAS LE PLASTIQUE !



12 / 13
zoom / LE DOSSIER
UN PLAN POUR LE CLIMAT : DES ÉNERGIES MOINS
POLLUANTES POUR UNE CROISSANCE VERTE



14 / 15
vivre ici / TÉMOIGNAGES
UNE PRODUCTION LOCALE DE GRANULÉS BOIS
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : L'ÉCOLE DE CUZANCE

16
vivre ici / TÉMOIGNAGES
LES SERVICES PUBLICS VIENNENT À NOUS !

17
vivre ici / ACTUALITÉS
INTRAMUROS : DES INFORMATIONS
QUI VOUS CONCERNENT

dos de couverture
CONSOM'LOCAL

“ INVESTIR ”

CHERS CONCITOYENS,



Voilà ce à quoi nous n'avons pas le droit de renoncer : investir. Investir pour préparer demain. Pour progresser. Pour innover. Pour s'adapter aussi.

Par-delà les contraintes budgétaires ou les frilosités, la prudence et les incertitudes, investir reste le meilleur moyen d'affronter la crise.

D'abord parce que l'économie locale a besoin de soutien. Nos entreprises du BTP, nos artisans, nos commerçants doivent pouvoir compter sur les pouvoirs publics. De 7 millions d'euros d'investissements les années précédentes, Cauvaldor passera cette année à 16 millions. Cet effort sans précédent sera rendu possible grâce à des économies sévères sur les dépenses de fonctionnement, la chasse aux gaspillages et la mise en place d'une planification budgétaire à long terme. Je tiens à rendre hommage à Pierre Moles, vice-président, et à la commission des finances pour ce travail remarquable.

Ensuite parce que la crise a révélé les atouts du monde rural comme jamais. Oui, il est possible aujourd'hui de revendiquer sa grande modernité. Je le crois même à l'avant-garde sur bien des aspects, qui vont de l'impératif environnemental à la condition humaine. Notre territoire a donc une carte à jouer vis-à-vis des métropoles. Son attractivité, reconnue, doit dorénavant déboucher sur des installations concrètes. Je m'y emploierai. Installer des entreprises, des habitants, des médecins... Faire des causses et de la vallée de la Dordogne un territoire-ressource : producteur d'énergie, d'eau, de denrées alimentaires. Un territoire exportateur et touristique, utile aux autres. Un terroir de qualité aussi, porteur d'avenir, exemplaire. Avec les métropoles, nous devons nous engager dans une relation d'interdépendance équilibrée.

À nous de tisser des liens économiques, touristiques, culturels ou universitaires avec elles. À nous d'établir le contact, et d'y envoyer nos « commerciaux ». Je proposerai prochainement un plan d'actions stratégique en direction des métropoles, pour lancer un développement économique exogène et lutter contre la désertification médicale.

À nous de miser sur nos ressources locales, nos savoir-faire, notre patrimoine, notre tissu de PME. N'ayons pas peur de valoriser ce qui fait notre caractère, notre authenticité, notre histoire.

Investissons sur ce qui fait sens. Qu'est ce qui, au fond, nous distingue d'une autre destination rurale ? Pourquoi choisir de vivre ici plutôt qu'ailleurs ? Notre stratégie d'investissement doit d'abord cibler ce que nous voulons valoriser, préserver, amplifier. Gare aux reproductions et aux fac-similés ! A trop vouloir uniformiser les projets, standardiser les villes et les paysages, ce sont nos atouts que nous gommons. Au contraire, il faut insister sur ce que nous avons d'unique.

Gardons en mémoire qu'investir un lieu, l'habiter, relève de l'intime. Pour s'en convaincre, laissons résonner en nous les mots d'Henry Miller : « Rien ne m'empêchera de croire que cette grande et pacifique région de France est destinée à demeurer éternellement un lieu sacré pour l'homme et que, lorsque la grande ville aura fini d'exterminer les poètes, leurs successeurs trouveront ici refuge et berceau. »

Raphaël Daubet, président

PAROLE À...

JEAN-CLAUDE FOUCHÉ,

vice-président chargé de l'économie

“ Accueillir les entreprises et aider leur développement. ”

Parmi les compétences obligatoires de Cauvaldor, le développement économique et la création d'emplois sont des priorités. Concrètement, il s'agit d'apporter une aide au développement de nos entreprises, d'en accueillir de nouvelles et de les aider à s'implanter.

« Nous coordonnons nos actions avec la Région Occitanie acteur principal du soutien économique, précise Jean-Claude Fouché, le vice-président de Cauvaldor, chargé de l'économie, du tourisme, de l'artisanat et du commerce. Localement, il nous revient de gérer un certain nombre d'actions concernant les commerces et l'immobilier d'entreprise. Dans le contexte de la crise que nous traversons, nous avons voté un complément aux aides de la Région de 520 000 euros mais aussi un crédit de 480 000 euros pour soutenir le commerce de proximité. C'est l'opération Consom'local, soutenue par des chèques cadeaux.

“ Des zones d'activités performantes. ”

La priorité de début de mandat est focalisée sur deux points : l'accès au foncier et l'accompagnement des entreprises. L'accès au foncier sur nos zones d'activité est primordial. Nous voulons offrir de bonnes conditions d'accueil et de fonctionnement. Cauvaldor possède 12 zones d'activités réparties sur le territoire. Nous sommes en train de cartographier notre offre, de la qualifier afin de proposer un catalogue très opérationnel. Grâce à des aménagements performants et des aides financières à l'immobilier, nous voulons être réactifs, attirer plus d'entreprises et permettre à celles présentes de se développer. Le contexte de crise actuelle est peut-être une opportunité à saisir car beaucoup d'entreprises réfléchissent à relocaliser leur production en France et même à déplacer leur outil de



production à la campagne. Il est évident que la qualité des réseaux sera au cœur de la réussite, en particulier la mise à disposition de la fibre optique.

“ S'inscrire dans le futur. ”

L'attractivité du territoire est la condition majeure de la réussite économique dans les années à venir. La qualité de vie de notre région, la préservation de nos paysages, le maintien des services de santé, tout cela contribue à l'image de notre territoire pour les entreprises et pour de nouveaux arrivants. Mais il faut aller plus loin, le développement économique est conditionné par de multiples facteurs et nécessite des efforts coordonnés dans différents secteurs : emploi, numérique, logement... Nous cherchons à développer les initiatives pour créer un écosystème favorable à l'entreprise et à ceux et celles qui y travaillent. Ce sera aussi l'objectif de notre agence de développement économique Cauvaldor-Expansion que de faire de la prospective pour anticiper ces besoins futurs. Cette agence dont nous avons redéfini les missions sera notre agent commercial pour faire venir des entreprises extérieures et aider au développement des entreprises existantes. Je voudrais conclure sur le fait que nous voulons inscrire notre développement économique dans une croissance durable et respectueuse des valeurs de notre territoire. »

LE FOND L'OCCAL

croquis d'une "tiny house" de SA Création



PAROLES D'EXPERTE

Solène Guerinot,
chargée de mission
développement économique
à Cauvaldor Expansion

“ Le fonds l'Occal est une mesure économique créée pour soutenir le tourisme, le commerce de proximité, l'artisanat et le sport pendant la crise que nous traversons. ”

« C'est un partenariat unique en France, initié par la Région Occitanie et accompagnée par la Banque des Territoires. Une Région, douze départements, deux métropoles et cent cinquante et une intercommunalités regroupent leurs aides aux entreprises sur trois points. Des avances remboursables pour soutenir la trésorerie ; des subventions pour la mise en place des mesures sanitaires et la relance ; un remboursement des loyers pour les entreprises qui ont subi une fermeture administrative. Cauvaldor s'est investie dans le fonds **l'Occal** depuis sa création. Initialement de 160 000 €, l'enveloppe consacrée à ce fonds par Cauvaldor a été réévaluée à 400 000 €. Cette augmentation, validée sans hésitation par les élus de Cauvaldor, est nécessaire pour faire face aux nombreuses demandes. »

Trois exemples d'entreprises accompagnées...

Le camping « Payrac les Pins » a bénéficié d'aides pour la mise en place de mesures sanitaires, (installation de plexiglass) afin d'assurer la sécurité de ses clients et de ses employés.

L'entreprise « SA Création » à Saint-Céré, spécialisée dans la création de stands pour les salons professionnels, a bénéficié d'une aide pour diversifier son activité dans la fabrication de « tiny house », des maisons mobiles, entièrement autonomes.

Le salon « Christine coiffure » à Bretenoux a bénéficié du remboursement de son loyer du mois de novembre.

L'OPÉRATION CONSOM'LOCAL

PAROLES D'EXPERTE

Anne Pécric-Pinquier,
responsable du service
économique de Cauvaldor



“ Pour chaque euro dépensé dans un commerce local, Cauvaldor double la mise. ”

« Chaque foyer fiscal des 77 communes de Cauvaldor peut en bénéficier. Il suffit de se rendre sur le site internet www.beegift.fr et de suivre pas à pas les indications. Il y a aussi la possibilité de se rapprocher du car et des maisons Cauvaldor services ou des mairies. Elles sont partenaires de l'opération. Vous recevrez immédiatement dans votre boîte mail le chèque acheté et quelques jours plus tard, le chèque cadeau offert par Cauvaldor (offre limitée à 20 € par foyer fiscal). Les chèques peuvent se dépenser dans l'un des 140 commerces partenaires qui affichent leur participation. Des coiffeurs, des restaurants, des magasins de prêt à porter, des épiceries fines, des boulangeries... de nombreux commerces se sont inscrits sur la plateforme Beegift. À Souillac, Rocamadour, Biars-sur-Cère, Sousceyrac-en-Quercy, Vayrac, Autoire, Cagnac... L'offre est bien répartie sur le territoire. L'opération a débuté le 15 décembre et se prolonge jusqu'au 31 mai. Au 7 février, l'opération avait permis d'injecter 50 000 euros dans le commerce local malgré la période difficile que nous vivons. La reprise de l'activité économique devrait favoriser ce coup de pouce au commerce de proximité. »

LA MISSION ÉCONOMIQUE DE CAUVALDOR : DYNAMISER LE TERRITOIRE

La communauté de communes permet d'**unir nos forces** pour un développement économique équilibré et solidaire sur l'ensemble du territoire.

Cauvaldor et Cauvaldor Expansion travaillent ensemble à cet objectif.

Dans le domaine économique, le champ d'intervention de Cauvaldor est transversal. Il s'agit d'assurer le lien avec les financeurs et l'ensemble des acteurs du développement territorial, d'initier et porter des projets de développement local, d'accompagner les porteurs de projets publics et privés. Ce travail se fait en partenariat avec les communes pour élaborer leurs stratégies de revitalisation ainsi que les projets qui en découlent, tout en assurant une cohérence à l'échelle

du territoire intercommunal. Pour cela, Cauvaldor s'appuie sur ses services et une agence économique : Cauvaldor Expansion.

I Une équipe d'experts

Trois agents composent le service développement. Anne Pécricx-Pinquier, responsable du service, se mobilise pour l'accueil, le développement, l'implantation des entreprises et pour les projets de la collectivité.



Clara Maitre, chargée de mission ingénierie financière élabore les dossiers de financement des projets de la collectivité. Si nécessaire, elle apporte son soutien aux communes. Elle suit également les contrats établis avec les différents partenaires : État, Europe, Région, Département... Pascal Grondin, chargé de mission agriculture, agroalimentaire et forêt suit et met en œuvre des actions autour du Projet alimentaire de territoire et de la politique forestière en collaboration avec le Grand Figeac.

« Nous gérons et commercialisons les 12 zones d'activités intercommunales et l'immobilier d'entreprise, détaille Anne Pécrix-Pinquier. Cauvaldor dispose d'un règlement d'intervention qui définit les critères d'attribution des subventions pour les projets immobiliers des entreprises (agrandissement, diversification de l'activité...). Nous aidons aussi les communes à monter des opérations de maintien des commerces ou à trouver des repreneurs...

Nous soutenons l'organisation d'événements valorisant des produits et des savoir-faire locaux tels que la fête de la noix à Thégra, la foire aux truffes de Cuzance ou le concours bovin de Sousceyrac. Dernièrement, le service s'est mobilisé pour soutenir le commerce local en organisant l'opération Consom'local. »

I Pourquoi Cauvaldor Expansion ?

En terme de développement économique, la communauté de communes élabore la stratégie de développement économique du territoire et la finance. L'association Cauvaldor Expansion, elle, conseille et soutient les entreprises dans leurs projets : création, implantation, développement et reprise. Cauvaldor Expansion est la force de vente du territoire.

En année de croisière, l'agence traite plus d'un millier de contacts et gère entre 130 et 150 nouveaux dossiers par an. En 2020, 70 projets se sont réalisés avec succès, un nombre élevé malgré la crise et comparable à celui de 2019. Ils représentent un volume d'affaires sur le territoire de 7,3 millions d'euros en investissement et ont permis la création de 37 nouveaux emplois et le maintien de 72. L'accompagnement de Cauvaldor Expansion a permis de mobiliser 900 000 euros de subventions d'investissement de la Région. Ces résultats sont dus à une équipe compétente et motivée qui travaille sous la présidence de Christian Deleuze, conseiller communautaire de Gramat. Virginie Henriot, Solène Guérinot et Guillaume Durand gèrent les projets tandis qu'Élisabeth Labrunie assure l'administration de la structure.

Parmi les projets récents à fort impact, il y a la création d'un éco-domaine de 25 hébergements de loisirs à Lacave, l'aménagement d'un site touristique dédié à la pêche sur la gravière du Pontou, le centre touristique du lac du Tolerme (en partenariat avec la communauté de communes du Grand Figeac), l'étude de faisabilité d'une structure touristique sur les terrains du camp de Viroulou...

LA MAISON DE LA SAISONNALITÉ

Lot terres de saisons est une expérimentation menée par les communautés de communes Cauvaldor et Quercy-Bourianne. Ce projet est financé par l'État, l'Europe, la Région et le Département. Il s'agit d'une plateforme internet qui permet de faciliter les recrutements des entreprises et sécurise les parcours professionnels des travailleurs saisonniers. La plateforme, lancée l'été dernier, rencontre un vif succès et a vocation à s'élargir à d'autres intercommunalités lotaises.

www.terres-de-saisons.fr



LE TIERS-LIEU DE SAINT-CÉRÉ

Il s'agit d'un local, situé Place Bourseul qui regroupe un espace France Services, des bureaux de travail partagés (coworking) et un fablab (mise à disposition de machines numériques). Il a pour objectif de réduire la fracture numérique, développer l'économie locale, favoriser l'innovation, encourager la coopération et l'inclusion sociale.

GRAND SITE OCCITANIE ROCAMADOUR VALLÉE DE LA DORDOGNE

Ce contrat programme les actions de valorisation du tourisme, du patrimoine et de la culture de Cauvaldor et en particulier des neuf cœurs emblématiques (Carennac, Autoire, Loubressac, Souillac, Gramat, Martel, Rocamadour, Saint-Céré, Bretenoux). Il est conduit en partenariat avec l'Office de tourisme vallée de la Dordogne.

Des prêts intéressants

L'association Rev-Lot (fondée par Cauvaldor Expansion et la CCI du Lot) accorde des prêts sans intérêts pour compléter le financement des commerces qui s'installent en centres-bourgs. Ces prêts sont un levier efficace pour obtenir des prêts bancaires. Une douzaine d'installations en ont bénéficié en 2020 pour un montant de 140 000 euros.

Si vous avez un projet d'installation ou de reprise d'un commerce sur le territoire de Cauvaldor, contactez Cauvaldor Expansion : 05 65 27 03 59.

ÇA S'EST PASSÉ ICI

DANSER LA NATURE, DANSER MA NATURE

La chorégraphe et danseuse Laurence Leyrolles de la compagnie « La Lloba die » intervient de janvier à mai auprès de deux classes de Rocamadour. Observation de la nature, dessin, pratique de la danse, autant d'ateliers et de performances dansées, qui sensibilisent les élèves au lien unissant paysages intérieurs et environnement naturel. Le spectacle « Debout », improvisation chorégraphique et plastique in situ, sera présenté le **vendredi 9 avril 2021 à 18h30 à Rocamadour**.



PLUS DE SERVICES AUX FAMILLES

Depuis 2018, Cauvaldor et la CAF du Lot travaillent ensemble pour améliorer l'offre de services aux familles sur notre territoire. Une convention permet d'accompagner des projets autour de l'accueil des enfants et des jeunes, du soutien aux parents, de l'accompagnement social... **En 2021 nous allons définir de nouvelles priorités d'action pour la période 2022-2025.**

PREMIER PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Le début de l'année est une période charnière dans la vie des collectivités territoriales et pour le service finances de Cauvaldor. Cette période est marquée par les travaux de préparation budgétaire et la clôture des comptes de Cauvaldor pour l'année écoulée. En mars 2021, grâce à la collaboration des commissions thématiques, le premier plan pluriannuel d'investissement de notre communauté de communes sera adopté.



jour de marché à Gramat

REVITALISATION DES COMMUNES

Cauvaldor aide les communes à démarrer ou poursuivre leur travail de revitalisation. Elle coordonne également l'adhésion de notre territoire dans le programme national « Petites villes de demain ».

Six communes ont été retenues en décembre 2020 : Biars-sur-Cère, Bretenoux, Gramat, Martel, Saint-Céré et Souillac.

Une convention est en cours de finalisation et sera présentée prochainement.



LA CULTURE SILLONNE LE TERRITOIRE

Laurent Valera, artiste en résidence, sillonne notre territoire et rencontre scolaires et habitants pour imaginer des créations collectives autour du projet « **Nous sommes tous un ruisseau s'écoulant vers l'océan** ». Explorant la thématique du vivant par le prisme de l'eau, l'artiste propose un nouveau regard sur l'identité plurielle de notre vaste territoire.

Restitution publique de la résidence le vendredi 16 avril 2021.

“ SÉCURISER LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Durant le dernier trimestre 2020, un organisme de contrôle a été retenu pour mettre en place divers contrôles réglementaires : électriques, équipements sportifs, chaudières, réseau gaz, alarmes incendie et extincteurs, ascenseurs... Ces contrôles exhaustifs nous permettront d'améliorer la sécurité des utilisateurs et de réaliser des prestations préventives tout en sollicitant les entreprises locales. ”



LABELLISATION FRANCE SERVICES

En 2020, Cauvaldor a mis en œuvre un projet de maisons Cauvaldor services pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives.

Aujourd'hui, nous avons obtenu la labellisation France Services pour les maisons de Biars-sur-Cère et Gramat.

Elle garantit une haute qualité du service rendu.

La troisième structure à avoir été labellisée est le car des Services publics itinérants, qui circule sur 22 communes du territoire.

Il a été inauguré le 5 février 2021 par Joël Giraud, secrétaire d'État, chargé de la Ruralité, en présence des élus du territoire.

RESTAURATION DE LA COUASNE ROC DEL NAU

Afin d'éviter que les brochets ne se piègent dans **le bras mort de Roc del Nau à Martel**, EPIDOR, l'établissement public Territorial du Bassin de la Dordogne a entrepris de gros travaux à la fin de l'année 2020. C'est une action phare pour le programme LIFE rivière de la Dordogne, réalisée en partenariat avec de nombreux acteurs œuvrant pour la protection de notre rivière. Cette renaturation permet d'améliorer l'environnement propice à la reproduction des poissons, sans perturber l'activité de la noyeraie présente sur place.

De g. à d. : Frédéric Moinot, Responsable mission espaces et territoires et Chargé de mission génie écologique à EPIDOR, Roland Thieleke, Directeur d'EPIDOR (de dos), Germinal Peiro, Président d'EPIDOR et Président du Département de la Dordogne Serge Rigal, Président du Département du Lot et Vice-Président d'EPIDOR Raphaël Daubet, Président de Cauvaldor et Maire de Martel.



ÇA S'EST PASSÉ ICI

DES JEUX POUR SOUTENIR LE HANDICAP

La ludothèque Robert Doisneau de Cauvaldor, à Biars-sur-Cère, développe depuis quelques années un fonds de jeux adaptés pour les personnes en situation de handicap avec notamment, un espace sensori-moteur pour les enfants de 0 à 4 ans. Particuliers, professionnels, structures petite enfance et établissements spécialisés peuvent emprunter des jeux.

Les ludothécaires de la structure, accompagnent et conseillent au 05 65 38 03 79.



COMMANDE GROUPEE DE DÉFIBRILLATEURS

Cauvaldor propose aux communes une commande groupée de défibrillateurs automatisés externes pour les établissements recevant du public. Grâce à cette mutualisation, **26 défibrillateurs ont été acquis fin 2020**, dont deux pour nos bâtiments communautaires. Cauvaldor dispose à ce jour de 17 défibrillateurs sur l'ensemble de ses bâtiments. Une formation pour leur utilisation est prévue pour chaque commune.

CAUVALDOR LANCE SON CONTRAT LOCAL DE SANTÉ.

Ce contrat a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales liées à la santé. Son élaboration va s'échelonner tout au long de l'année 2021.

Le **1^{er} semestre** sera consacré au **diagnostic** qui permettra d'identifier les besoins du territoire. Pour cela, acteurs et partenaires seront consultés mais aussi vous, habitants de Cauvaldor.

À suivre sur le site internet et sur la page Facebook de la collectivité.



LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE ARRIVE

Cauvaldor s'est associée avec le **Département du Lot** pour vous donner accès à la médiathèque numérique du Lot. Des films, des séries, des ebooks, de la musique, des magazines, des formations, des contenus pour les jeunes, des sélections thématiques en lien avec les événements majeurs du territoire sont **disponibles 7j/7 et 24h/24** sur www.mediathèque-numérique.lot.fr. **L'abonnement à ce service est gratuit** si vous êtes inscrits dans une de ces bibliothèques : Biars-sur-Cère, Gramat, Souillac, Saint-Céré et Cressensac-Sarrazac.



ASSURER LA VIE SPORTIVE SUR NOTRE TERRITOIRE

Les piscines communautaires devraient pouvoir ouvrir leurs portes cet été, dans les meilleures conditions possibles. À Souillac, les travaux de rénovation de la piscine, lancés en septembre 2020, suivent leur cours. Une demande de subvention auprès du Département pour la rénovation de la piscine de Biars-sur-Cère a été déposée début janvier. Le dépôt du permis de construire du gymnase de Martel est prévu pour le second trimestre 2021. L'opération « **aide à la pratique sportive** » est un succès : elle a été renouvelée en septembre 2020. Enfin, **les associations sportives du territoire ont besoin d'être soutenues** : les élus travaillent actuellement sur les solutions possibles.



PREMIÈRES PAGES, LE PLAISIR DE LA LECTURE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !

Découvrez une sélection de spectacles et d'ateliers proposés par des artistes lotois en lien avec le livre jeunesse lauréat de Premières Pages, « **Pablo** » de **Rascal** (éditions Ecole des Loisirs). Les enfants de moins de 6 ans, entrent dans la peau d'un oiseau avec le spectacle « **Oisel** » de la **Cie la Famille Vicenti et Adeline Sureau**. Ils pourront voyager avec la lecture musicale « **Même pas peur !** » de la **Cie Les Pieds bleus** et éveiller leurs sens avec les ateliers de Valéry Jamin et Adeline Sureau. **Les samedis du 1^{er} avril au 26 juin, spectacles proposés par Cauvaldor et les bibliothèques partenaires.**

“ L'EUROPE S'ENGAGE AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUVALDOR !

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) soutient deux projets phares : **la plateforme internet Lot terres de saisons et le Projet Alimentaire de Territoire (PAT).**

Lot terres de saisons est une maison de la saisonnalité qui facilite le recrutement des entreprises et sécurise le parcours des travailleurs saisonniers.

Quant au PAT, il renforce les liens entre le bien-produire et le bien manger dans une démarche co-construite avec les acteurs locaux : producteurs, transformateurs, collectivités territoriales et consommateurs. ”

“ LES 2^{èmes} RENCONTRES CULTURELLES : CONTINUONS ENSEMBLE À EXPLORER LE CHAMP DES POSSIBLES 2021-2026

Le service culture invite tous les acteurs culturels : **les artistes, les associations, les cinémas, les écoles, les bibliothèques, les théâtres, les festivals, les élus**, pour imaginer ensemble un territoire encore plus riche de collaborations !

Mises en lumière de projets émergents, boîtes à outils fondamentaux, ateliers thématiques, sont autant de ressources pour renforcer la mise en réseau, la co-construction et confectionner un territoire qui nous ressemble.

Le jeudi 6 mai 2021 de 8h30 à 18h au château des Doyens de Carennac. ”

LE PLASTIQUE : UNE BOMBE À RETARDEMENT



nos questions à Angèle Prévile

sénatrice du Lot et conseillère communautaire de Cauvaldor



La sénatrice mène une croisade contre les dangers du plastique.

Elle a été rapporteure d'une mission, demandée par le Sénat à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, présidé par Cédric Villani. ”

Cette mission assurée conjointement avec Philippe Bolo, député du Maine-et-Loire, entre septembre 2019 et juillet 2020, a nécessité 140 auditions auprès de 459 personnes (associations environnementales, chercheurs, représentants de l'ensemble des filières industrielles concernées par le plastique à toutes les étapes de son cycle de vie, pouvoirs publics, agences (ADEME, ANSES, Agence de l'eau Loire-Bretagne), éco-organismes...

Quelle est la situation actuelle en ce qui concerne la production de plastique ?

« Elle est en croissance exponentielle partout dans le monde, constate Angèle Prévile.

En 1950, il se produisait 800 grammes de plastique par habitant de la planète ; aujourd'hui 140 kilos ! La production mondiale est de 450 millions de tonnes dont environ les trois quarts ne sont pas recyclés. En moins d'un an, 81% des plastiques mis en circulation deviennent des déchets.

La quasi totalité de cette matière se retrouve donc à plus ou moins long terme dans la nature. Et le plastique est partout, voitures, tuyaux, vêtements, ameublement, cuisine, emballages, revêtements de sols, terrains de sports...

L'intitulé de votre rapport était :

« **Le plastique : une bombe à retardement ?** » **Le point d'interrogation est-il utile ?**

Non, hélas ! Il faut savoir que le plastique ne se décompose pas dans

la nature mais se fragmente en particules de plus en plus petites : les microplastiques et les nanoplastiques. Ils polluent l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, la mer ; on en retrouve même au sommet des montagnes et dans le placenta des femmes enceintes. Partout ! Le problème est qu'en se fragmentant, il libère des substances cancérogènes et des perturbateurs endocriniens car dans sa composition rentre tout un cocktail de produits nocifs : des phtalates, des retardateurs de flammes, des colorants, des anti UV, etc. Personne ne sait à long terme à quel point la vie humaine sera impactée mais elle le sera.

Concrètement, que pouvons nous faire à titre individuel et collectif ?

À titre individuel
comme collective-
ment, le maître mot

est la réduction de l'utilisation du plastique. Préférons le verre, le vrac, la laine ou le coton ; évitons les emballages inutiles. Quel sens cela a-t-il d'acheter des fruits bio, venant de l'autre côté du monde et emballés individuellement dans du plastique ? Les collectivités et associations peuvent agir en préférant des alternatives au plastique jetable et en organisant des actions de sensibilisation auprès de la population, des familles, des enfants. Les contenants plastiques dans les cantines posent problème, notamment quand ils servent pour réchauffer car des migrations peuvent se produire vers les aliments. D'autre part, revenons aux gourdes et aux bouteilles en verre, aux fontaines publiques d'eau potable, supprimons les clôtures plastiques, les gazons synthétiques... bref donnons l'exemple et formons les jeunes. »



www.senat.fr/rap/r20-217/r20-2171.pdf

Les principales avancées législatives

- Depuis le 1^{er} janvier 2021 : interdiction de la distribution gratuite de bouteilles en plastique contenant des boissons dans les établissements recevant du public et dans les locaux à usage professionnel ; interdiction des bouteilles en plastique à usage unique dans le cadre d'événements festifs, culturels ou sportifs.
- Au 1^{er} janvier 2022 : interdiction du conditionnement dans des emballages en plastique des fruits et légumes frais non transformés dans les commerces de détail ; interdiction d'expédier les publications de presse dans des emballages plastiques ; interdiction de la mise à disposition gratuite de jouets en plastique dans le cadre de menus destinés aux enfants.
- Au 1^{er} janvier 2025 : interdiction de l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en matière plastique dans les services de restauration collective.



Depuis 1950, la production cumulée de polymères, de fibres synthétiques et d'additifs s'élève à 8,3 milliards de tonnes ; 2,5 milliards de tonnes de plastiques (soit 30 % du total) étaient encore en service en 2015 ; - 5,8 milliards de tonnes étaient devenus des déchets (soit 70 % de la production). Source : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques



opération "nettoie ton village" à Gignac

ÉCAUSSYSTÈME N'AIME PAS LE PLASTIQUE !

L'association Ecaussystème de Gignac est bien connue pour **son festival de musiques actuelles** qui rassemble chaque année, depuis 20 ans, des dizaines de milliers de personnes. Elle l'est moins pour son **engagement écologique**.

« Nous n'utilisons plus de gobelets plastiques jetables depuis plus de 10 ans, se réjouit Thomas Way, chargé de la communication et du développement durable. Nous avons opté pour des gobelets réutilisables consignés. Cela a fait école et aujourd'hui, la plupart des festivals ont recours à ce type de gobelets. Nous mettons aussi les nôtres à disposition des associations ou événements du territoire, tout comme nous louons notre flotte de toilettes sèches. Depuis 2019, nous autorisons les gourdes et sommes passés à de la vaisselle compostable. En 2020, nous avons signé avec cent autres festivals une charte « Drastic Plastic », nous engageant à réduire significativement le plastique dans l'optique de le supprimer totalement. C'est difficile, car le plastique se cache partout : dans les sachets plastiques des t-shirt bénévoles, dans les emballages, les bouchons auditifs, scotch/fils plastiques pour attacher les instruments ou encore pour filmer les palettes de soda reçues en buvette.... Mais nous étudions toutes les alternatives possibles. N'oublions pas l'organisation de la journée « Nettoie ton village », qui nous a permis de collecter beaucoup de plastiques et de déchets sur la commune de Gignac.

UN PLAN POUR LE CLIMAT : DES ÉNERGIES MOINS POLLUANTES POUR UNE CROISSANCE VERTE

Faut-il encore le répéter ? Nous consommons trop d'énergies polluantes, nous émettons trop de gaz à effet de serre, nous produisons trop de déchets pour conserver une planète durable et en équilibre. Sur notre territoire, **Cauvaldor voudrait contribuer à une croissance verte et durable et, pourquoi pas, viser l'autonomie énergétique.**



PAROLES D'ÉLUE

Dominique Bizat, maire de Saint-Céré, conseillère départementale et conseillère communautaire chargée du développement durable



Le Plan climat-énergie est un projet structurant pour l'avenir de Cauvaldor pourquoi ?

« La loi sur la transition énergétique fixe des objectifs pour 2030. Moins de consommation énergétique, moins d'électricité nucléaire, plus d'énergies renouvelables, moins de gaz à effet de serre... Nul ne sait si ces objectifs pourront être tenus mais localement Cauvaldor se doit d'accompagner ces efforts. Un Plan climat, air, énergie territoriale (PCAET) a donc été lancé en 2019. Outre les objectifs déjà cités, il vise à atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergies renouvelables. Ce plan est à la fois stratégique et opérationnel. C'est un projet qui est à l'échelle du territoire et Cauvaldor va le gérer et mener les actions. C'est un projet qui nous concerne tous : élus, agents de la collectivité, acteurs économiques, associations, citoyens... »

Quels sont les objectifs et les enjeux de ce plan ?

Ils sont ambitieux, exigeants, difficiles à mettre en place mais il ne faut pas baisser les bras. À l'échelle de Cauvaldor, il faut réduire les émissions de gaz à effet

de serre autant que possible, adapter le territoire aux changements climatiques qui s'annoncent, développer la sobriété énergétique et les énergies renouvelables. Prenons quelques exemples. Il y a d'abord le maintien d'une qualité de vie à laquelle nous aspirons tous. Remettre des espaces végétaux dans les villes et villages est par exemple une bonne façon de réduire l'élévation des températures en été. Produire notre propre énergie de façon durable passe par le photovoltaïque, d'abord sur les toitures des bâtiments. Cela passe aussi par la gestion de nos bois et leur valorisation, en particulier pour le chauffage. Cela peut impacter positivement la dynamique économique locale par la création d'emplois non délocalisables. Le chantier de l'isolation énergétique des bâtiments est encore à entreprendre avec son volet social de lutte contre la précarité énergétique. La réduction de consommation des bâtiments appartenant à la collectivité et l'optimisation de l'éclairage public sont d'autres pistes. L'économie circulaire, le réemploi, le recyclage sont à développer pour des raisons de maîtrise budgétaire mais aussi pour diminuer l'impact carbone de notre consommation. Tout cela rendra notre territoire plus attractif pour le bénéfice de tous. Il y a aussi un lien à faire avec le Plan alimentaire du territoire car l'agriculture durable et les choix alimentaires peuvent limiter l'impact carbone, en plus de doper l'économie locale. »



PAROLES D'EXPERTE

Marina Lin Wee Kuan,
directrice de l'aménagement
de l'espace à Cauvaldor

“ Pour élaborer le Plan climat et pour répondre à l'enjeu vital qu'est le développement durable, le partenariat de plusieurs structures est nécessaire. ”

« Cauvaldor va coordonner ces compétences multiples. Notre collectivité voudrait qu'à terme, nous produisions plus d'énergie que nous n'en consommons. C'est le sens de notre engagement dans la démarche TEPOS (territoire à énergie positive), qui vise la réduction de la consommation d'énergie (de l'ordre de -50%) et le développement des énergies renouvelables. L'élaboration du PCAET a pour vocation de doter le territoire d'une stratégie et d'un plan d'actions. Difficulté de l'exercice, il doit être en cohérence avec les autres contraintes qui concernent l'avenir du territoire, c'est-à-dire la démographie, l'urbanisme, les moyens de transport et tout ce qui fait ou fera la vie courante des citoyens et qui a ou aura un impact sur notre environnement. C'est à ces conditions qu'il sera réaliste et durable.

I Où en sommes-nous ?

Nous avons établi des collaborations avec les structures qui œuvrent dans le domaine. Elles accompagneront Cauvaldor sur chacune des grandes étapes d'élaboration du PCAET. Aujourd'hui, un diagnostic a été établi par l'Agence locale de l'énergie et du climat et Quercy Énergie. Nous devons présenter ce diagnostic aux acteurs locaux, autour d'ateliers thématiques, hélas, la situation sanitaire a bouleversé cette étape importante. Nous devons nous adapter pour ne pas prendre trop de retard : les modalités de concertation évoluent. En plus des outils prévus sur le site de la collectivité, une adresse mail a été créée pour recueillir les propositions : pcaet@cauvaldor.fr. Des visioconférences (présentation et ateliers) sont proposées ainsi que des animations participatives. Toutefois, sans attendre la finalisation du PCAET, nous savons déjà que plusieurs ateliers thématiques figureront parmi les priorités comme la rénovation énergétique des bâtiments et le développement des énergies renouvelables. L'objectif étant de mettre en œuvre une stratégie intercommunale. »



www.cauvaldor.fr

Rénov'Occitanie
Ma rénovation énergétique

UN GUICHET UNIQUE ET UN NUMÉRO VERT

...

Cinq ans après la signature de l'accord de Paris sur le climat : les objectifs en matière de réchauffement climatique ne sont pas atteints. Dans ce contexte, le Département et la Région lancent le guichet unique Rénov'Occitanie Lot dont l'objectif est d'aider les Lotois dans l'amélioration de leur habitat, de proposer des conseils personnalisés et d'informer sur les financements. La collectivité participe à la mise en place de ce guichet unique et des permanences seront assurées dans les "Maisons Cauvaldor services" du territoire.



0 800 08 02 46

du lundi au jeudi de 8h45 à 17h
et le vendredi de 8h45 à 16h30

Notre territoire est impacté par le changement climatique

(augmentation des températures, sécheresse estivale, maladies parasitaires...).

Les secteurs les plus consommateurs d'énergie sont le chauffage et le transport. La facture énergétique territoriale est de 130 millions d'euros par an. Une partie pourrait être transformée en investissement dans les économies d'énergie et en investissement dans les énergies renouvelables. Mais déjà la production énergétique locale, couvre environ le tiers de la consommation.



UNE PRODUCTION LOCALE DE **GRANULÉS BOIS**

“L’entreprise familiale Jauzac à Girac, était déjà fortement engagée dans les économies d’énergie et la réduction des déchets. Elle est maintenant une pionnière dans la récupération de la sciure pour la transformer en granulés pour poêles et chaudières.”



LA PAROLE À

Bernard Jauzac,
PDG de l’entreprise
Jauzac

“C’est mon père qui a eu l’idée de transformer les surplus de sciure en granulés pour le chauffage.”

« Nous nous sommes dit que nous pourrions aussi collecter les surplus des autres scieurs de la région pour que l’opération soit suffisamment rentable. La sciure est un sous-produit de notre activité. Nous l’utilisons pour faire notre eau chaude, sécher les bois et chauffer nos bâtiments. Aujourd’hui, six scieurs dans un rayon de 60 kilomètres complètent notre approvisionnement et nos filières produisent 2 000 tonnes de granulés par an. Cette diversification a permis de créer un emploi et demi à plein temps et de relocaliser une partie de la production énergétique du territoire sur le territoire.

UNE PRODUCTION LOCALE, UN DÉBOUCHÉ LOCAL

La consommation de granulés se développe. Localement, nous sommes bien placés car nous avons beaucoup de sciure de chêne ce qui fait que notre produit est plus calorique et laisse moins de cendres. Je précise aussi que les granulés de chauffage



M. Laborie sous le préau



doivent être issus de bois bruts. C'est très important car quand on brûle des bois traités, il y a émission de dioxine dans les fumées. Pour une production plus respectueuse de l'environnement, il faudrait aussi favoriser un réseau de petits ou moyens producteurs répartis sur le territoire. Il y a bien sûr de grands industriels. Certains produisent jusqu'à 80 000 tonnes par an mais ils doivent s'approvisionner très loin et parfois même à l'étranger. Nous visons un approvisionnement local qui réduit les coûts de transport. »

LE GRANULÉ

Petit cylindre de 6 mm de diamètre obtenu par la compression de sciure et de copeaux broyés et séchés. Il ne contient aucun additif, ni liant chimique. Deux kilos de granulés bois équivalent à un litre de fuel. Aussi pratique d'utilisation qu'un combustible liquide, il permet l'automation complète des systèmes de chauffage.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : L'ÉCOLE DE CUZANCE

La commune de Cuzance s'est engagée dans une démarche vertueuse de transition énergétique pour chauffer l'école et la mairie

Jusqu'à présent équipée d'une chaudière au fioul datant des années 50, la commune de Cuzance, environ 630 habitants, a décidé de transformer complètement le mode de chauffage de son école.

Une chaudière à granulés a été installée dans la continuité des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école.

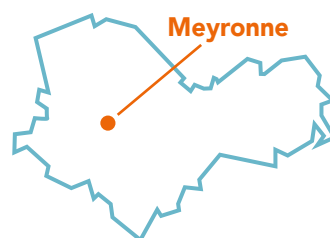
Ce nouveau dispositif permettra aussi de chauffer la mairie. Mais le conseil municipal n'a pas voulu s'arrêter là !

En effet, des panneaux photovoltaïques vont être implantés sur les toits. L'idée est d'utiliser l'électricité solaire pour alimenter les climatisations réversibles qui seront en marche dès cet été.

« Pour nous, c'est un projet phare, qui nous permettra d'être quasiment autonome en terme de production énergétique, confie Jean-Luc Laborie, le maire de Cuzance. Je suis très heureux de proposer ces installations durables aux petits cuzançois(es), martelais(es) et baladin(e)s, qui font partie de notre regroupement pédagogique intercommunal. »

LES SERVICES PUBLICS VIENNENT À NOUS !

Depuis quelques mois les habitants de **22 communes du territoire** bénéficient du passage du **car des services publics de Cauvaldor**. Labellisé « **France Services** », le car complète l'accueil proposé dans les maisons Cauvaldor services. ”



“ Je me suis rendu au car pour changer mes cartes grises et l'immatriculation de mes voitures. ”

dit Christian Cavier, habitant de Meyronne. Même si je sais naviguer sur internet, les démarches en ligne en zone rurale deviennent vite un vrai casse-tête : il faut être équipé pour scanner les justificatifs demandés, il faut une bonne connexion pour recevoir sur le téléphone mobile les codes de validation... Bref, j'ai trouvé plus simple d'être

aidé par un agent du car des services publics de Cauvaldor. Le car est très bien équipé et dispose d'une bonne connexion internet. En outre, j'ai été très bien accueilli. Aujourd'hui c'est agréable de bénéficier d'un accueil et d'un suivi personnalisé. J'y retournerai pour tout ce qui est administratif : impôts, retraite, allocations... Je vais d'ailleurs y revenir pour renouveler ma carte d'identité ! »



PAROLES D'ÉLU

Jean-Luc Baladre,
maire de Meyronne

“ Un service de proximité très utile. ”

« Dans les campagnes, il est de plus en plus compliqué d'avoir accès aux services publics. Les habitants ont un certain âge et, pour la plupart d'entre eux, ne sont pas très à l'aise sur internet. Au début, les habitants ne comprenaient pas trop à quoi servait ce car. Maintenant ils sont nombreux à se présenter et en sont contents. C'est un service de proximité très utile : pour ceux qui ont du mal à se déplacer et pour ceux qui se trouvent démunis face à la complexité des démarches administratives en ligne. Nous publions les dates et horaires de passage du car sur le site de la commune, dans le bulletin municipal. Nous plaçons l'affiche dans le tableau d'affichage et nous distribuons l'info dans les boîtes aux lettres. Cela montre l'intérêt de l'administration et de Cauvaldor pour les besoins des habitants des petites communes isolées. C'est un vrai plus pour la commune de Meyronne. »



À Gramat, des permanences juridiques sont proposées. Pour compléter ces services, une expérimentation va être lancée sur les communes de Mayrinhac-Lentour et de St-Sozy, pour proposer, en collaboration avec les mairies, des informations sur l'urbanisme.

INTRAMUROS : DES INFORMATIONS QUI VOUS CONCERNENT

Cauvaldor et déjà 26 communes sont sur INTRAMUROS. ”

Cauvaldor et vos communes se dotent de l'application intramuros. Dès que vous l'aurez téléchargée sur votre smartphone, vous recevrez des informations concernant votre commune, celles des communes voisines de votre choix et celles Cauvaldor. Vous recevrez les actualités locales, serez informés des événements du territoire, vous serez alertés en cas de problème ; vous aurez sous la main les points d'intérêts, les sites touristiques et de loisirs, l'annuaire des services utiles, la liste des associations, des commerces de proximité, celle des établissements scolaires, le menu de vos enfants à la cantine, etc....

Rejoignez les communes qui ont fait le choix d'INTRAMUROS :

Autoire, Bretenoux, Carennac, Carluçet, Cornac, Creysse, Foirac, Frayssinhes, Gignac, Gintrac, Girac, Lacave, Lanzac, Lavergne, Le Vignon-en-Quercy, Martel, Miers, Montvalent, Rignac, Saint-Céré, Saint-Sozy, Souillac, Sousceyrac-en-Quercy, Tauriac, Thégra et Vayrac.



Cette application est gratuite.
N'hésitez pas à la télécharger.



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store (Android)



Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit








Ne pas jeter sur la voie publique

PROLONGATION DE L'OPÉRATION JUSQU'AU 31 MAI

COMMENT ?

1

Rendez-vous sur la plateforme www.beegift.fr pour acheter un chèque Consom'local.

2

Remplissez le formulaire d'information et choisissez votre montant.

3

Payez votre bon d'achat.

4

Vous recevez votre bon d'achat payé par mail. Activez-le et notez votre code secret.

5

Sous une semaine, vous recevez un chèque cadeau du même montant que le bon d'achat payé (dans la limite de 20€ et 1 chèque-cadeau par foyer), offert par Cauvaldor. Ce chèque-cadeau est valable dans tous les commerces du territoire qui participent à l'opération.

CONSOM'LOCAL

Pour l'achat d'un chèque **CONSOM'LOCAL** valable chez un commerçant du territoire, Cauvaldor vous offre jusqu'à 20€* en chèque cadeau. Pour en bénéficier et pour consulter la liste des commerçants partenaires rendez-vous sur www.beegift.fr ou auprès du « car et des maisons Cauvaldor services ».

*Une offre par foyer fiscal, dans la limite de 20€.

UN CHÈQUE 20€ ACHETÉ = UN CHÈQUE 20€ OFFERT

CAUVALDOR DOUBLE VOTRE ACHAT !*

TOUS SOLIDAIRES

CAUSSES VALLEE DE LA DORDOGNE

Commandez votre chèque sur www.beegift.fr
Plus d'informations sur : www.cauvaldor.fr

Une commerçante bénéficiaire témoigne :

« Pour ma part, j'ai découvert l'opération Consom'Local sur le réseau social Facebook et dans la presse, explique Sylvie Tassaint, propriétaire du restaurant « Le Condat » à Condat. Le maire de ma commune m'a remis les documents informatifs. En suivant les indications, je me suis inscrite sur beegift. De mon côté, j'ai informé ma clientèle via mon compte Facebook. Côté paiement, c'est très simple : il peut se faire par le QR code du téléphone ou par ordinateur. J'ai reçu le règlement intégral dans les deux jours. Aucune commission n'est retenue. Mes clients peuvent utiliser ces chèques pour les plats à emporter que je propose mais, s'ils le souhaitent, ils peuvent aussi les garder pour quand nous aurons l'autorisation d'ouvrir le restaurant ! »